



2021



SOMMAIRE

04 Présentation de LALUX

06 L'histoire de LALUX

08 Le Groupe LALUX

10 SPUERKEESS

12 Le Conseil d'Administration

14 Les Comités Exécutifs

15 L'année 2021 en bref

18 Le message du Directeur Général

22 Un service client de qualité

24 Nouvelle stratégie de marque

26 Des produits performants

34 Responsabilités et engagements

42 LALUX a sorti son application mobile: easyAPP

44 Innovations

48 Comptes annuels consolidés

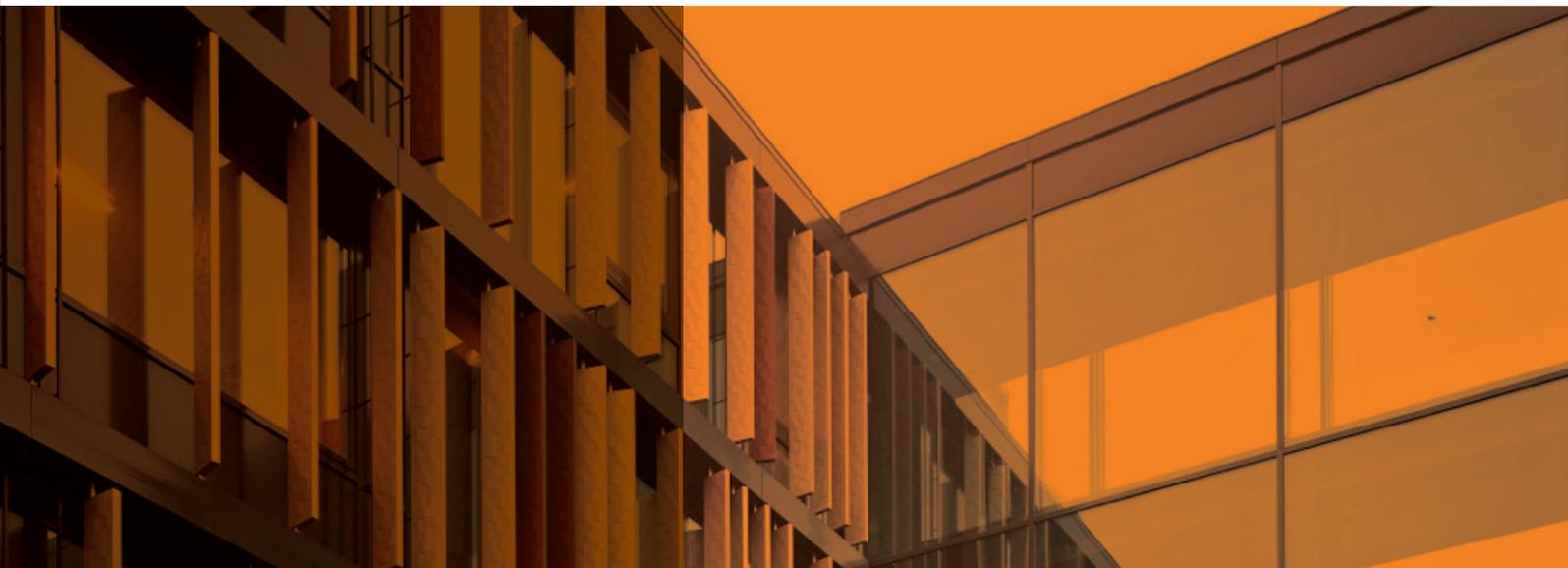
Vers la version vidéo





PRÉSENTATION
DE LALUX





L'histoire de LA LUXEMBOURGEOISE commence en 1920, depuis, le Groupe n'a cessé d'évoluer. Aujourd'hui, il met à la disposition de ses assurés le plus vaste réseau d'agents du pays. L'ensemble des collaborateurs de ses entités, LALUX, LALUX-VIE, DKV et APROBAT, mettent également leurs compétences et leur savoir-faire au service de ses clients. Ils contribuent ainsi quotidiennement à positionner le Groupe en tant que leader du marché en termes de satisfaction et d'expérience client, ainsi qu'au top des marques préférées au Luxembourg.

L'HISTOIRE DE LALUX



29.02.1920

- Constitution de LA LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme d'Assurance et de Placement
- Démarrage des activités d'Assurances Non-Vie et de Banque
- Siège social: Avenue Marie-Thérèse puis coin Boulevard Royal et Grand-Rue

1937

Démarrage de l'activité Vie

1942

Dissolution de la société par l'occupant allemand

1945

Rétablissement des organes dirigeants d'avant-guerre

Reprise du portefeuille luxembourgeois Incendie et Accidents de la compagnie française LE GAN

1989

- Abandon de la réassurance proportionnelle dans les grandes branches
- Constitution de LA LUXEMBOURGEOISE RE

Prise de participation de 25% de DKV Luxembourg

1999

1981

- Filialisation des activités d'assurances et création de 2 nouvelles sociétés: LA LUXEMBOURGEOISE et LA LUXEMBOURGEOISE-VIE
- Nouveau partenaire et actionnaire: SPUERKEESS

1996

Création de PECOMA International avec la Compagnie Fiduciaire et SPUERKEESS qui a pour objet d'offrir des services de conseil, de gestion et d'administration en matière de pensions complémentaires

2002

Participation de 10% dans LIA (Lux Investment Advisors) avec SPUERKEESS

2003

Reprise du portefeuille Helvetia

1969



- Transfert du siège social: 10, rue Aldringen
- Nouvelle dénomination sociale: LA LUXEMBOURGEOISE **Société Anonyme d'Assurances**
- Séparation de la division Banque

Reprise du portefeuille automobile luxembourgeois de la compagnie belge A.G. de 1830 (plus tard Fortis)

1971

1968

- Fin des activités de Banque suite à la loi du 6 septembre 1968 concernant le contrôle des entreprises d'assurances
- Création de la «Banque du Benelux – LA LUXEMBOURGEOISE», détenue pour moitié par le groupe LA LUXEMBOURGEOISE et pour moitié par la Banque du Benelux à Anvers (participation cédée en 1978)

1970

- Début de l'informatisation de la société
- Début de la construction du nouvel immeuble, coin Boulevard Royal et Grand-Rue

1975

Recours au courtage pour le placement du programme de réassurance

2011



Acquisition de DKV Luxembourg

2020

- Nouveau slogan:  **he happy**
- Sortie d'easyAPP, l'application mobile du Groupe LALUX

2005

- Nouveau siège social: Leudelange
- Création de la marque «LALUX»

lalux
ASSURANCES

2015

lalux
100 ans

- **LALUX a 100 ans !**

Un livre retraçant l'histoire du premier assureur luxembourgeois est édité pour l'occasion

- LALUX est élue marque préférée au Luxembourg
- Reprise des activités «Employee Benefits» de Cardif Lux Vie

2021

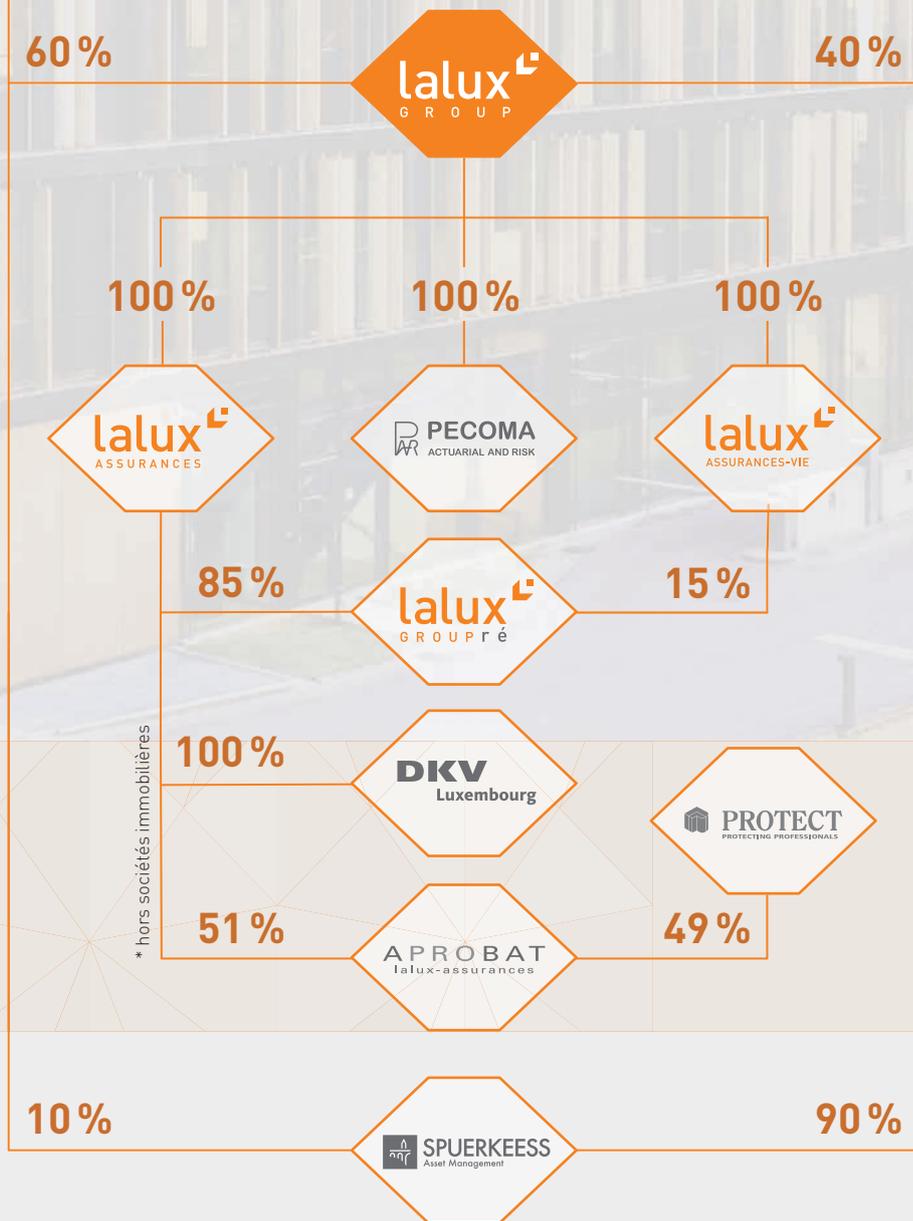


LE GROUPE LALUX

LA LUXEMBOURGEOISE

a été la toute première
compagnie d'assurances luxembourgeoise
active au Grand-Duché en 1920

Aujourd'hui, le Groupe LALUX fait partie des acteurs financiers incontournables du pays et ses entités figurent parmi les leaders du marché luxembourgeois des assurances.



LALUX se différencie par un actionariat local, financièrement solide, doté d'une forte identité nationale et indépendant de grands groupes internationaux. LALUX est en mesure de proposer à ses

assurés une large gamme de solutions d'assurances flexibles répondant aux besoins et attentes les plus exigeants des clients particuliers, indépendants et entreprises.

SPUERKEESS

un partenaire de confiance depuis plus de 30 ans !

Tout commence en 1989, SPUERKEESS est contrainte d'abandonner ses activités d'assurances. SPUERKEESS, souhaitant continuer à couvrir les prêts de ses clients, se tourne vers LA LUXEMBOURGEOISE qui est le seul partenaire dont le capital est 100 % luxembourgeois, un point commun important pour les deux sociétés. Cette même année, une directive européenne oblige LA LUXEMBOURGEOISE à séparer ses activités Vie et Non-Vie. C'est lors de la création des filiales LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances et LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances que le partenariat se concrétise avec une participation de 40% de SPUERKEESS dans les filiales Vie et Non-Vie de LA LUXEMBOURGEOISE. Pour renforcer cette collaboration, SPUERKEESS s'engage à ne distribuer que les produits d'assurances de LALUX.

**Le succès de la collaboration
LALUX - SPUERKEESS réside
surtout dans la couverture
des prêts immobiliers et des
financements.**



- **PARTENAIRE DE CONFIANCE**
tradition et innovation bancaire depuis 1856
- **PARTENAIRE DE PROXIMITÉ**
le plus grand réseau d'agences, le nombre le plus élevé d'espaces self-banking et l'offre Internet et Mobile Banking la plus répandue au Luxembourg
- **PARTENAIRE À VOTRE ÉCOUTE**
1800 employés
- **PARTENAIRE SOLIDE**
les agences internationales de rating Standard & Poor's et Moody's ont décerné à SPUERKEESS des notations parmi les meilleures au monde
- **PARTENAIRE EXPÉRIMENTÉ**
ses conseillers mettent à disposition des clients leur savoir-faire et leur expérience des marchés financiers internationaux



Aa2

Long Term Deposit Rating
Moody's

AA+

Rating
Standard & Poor's



**Best Bank &
Sustainable Finance Awards**

Le magazine «The Banker» a nommé SPUERKEESS «Bank of the Year 2021» au Luxembourg et son engagement en tant que «transition enabler» - SPUERKEESS est la première banque luxembourgeoise ayant signé les «Principles for Responsible Banking» des Nations Unies et a rejoint en 2021 la «Net-Zero Banking Alliance» mise en place par l'UNEP FI - a été récompensée par le magazine «Global Finance» lors des «Sustainable Finance Awards 2021».

“
**LALUX
s'allie à
SPUERKEESS
pour garantir un
service d'excellence
aux clients**
”

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31.12.2021



Président

Pit Hentgen

Administrateur-délégué de la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A.



Vice-Président

Françoise Thoma

Directeur Général de SPUERKEESS



Administrateurs

Carina Gonçalves

Directeur Général de CARITAS JEUNES ET FAMILLES A.S.B.L.

Jean Habay

Actuaire-conseil

François Pauly

Président de la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A.

Guy Rosseljong

Directeur Général adjoint de SPUERKEESS

Laurent Schummer

Avocat

Romain Wehles

Directeur de SPUERKEESS



au 31.12.2021

Comité d'Audit

Président

Carina Gonçalves

Membres

Pit Hentgen
François Pauly
Guy Rosseljong
Françoise Thoma

Comité Risk et Compliance

Président

Carina Gonçalves

Membres

Pit Hentgen
François Pauly
Guy Rosseljong
Françoise Thoma

Comité des Nominations et Rémunérations

Président

Françoise Thoma

Membres

Pit Hentgen
François Pauly



LES COMITÉS EXÉCUTIFS

au 31.12.2021

LALUX

Président

Christian Strasser
Directeur Général

Membres

Luc Themelin
Directeur Général adjoint

Henri Hostert
Directeur

Steve Balance
Directeur adjoint

Valérie Blanck
Directeur adjoint

Marc Parage
Responsable des
Ressources Humaines

Conseiller

Vincent Arnal
Sous-directeur

LALUX-VIE

Président

Christian Strasser
Directeur Général

Membres

Claudia Halmes-Coumont
Directeur

Manuela Mangon-Zanier
Directeur adjoint

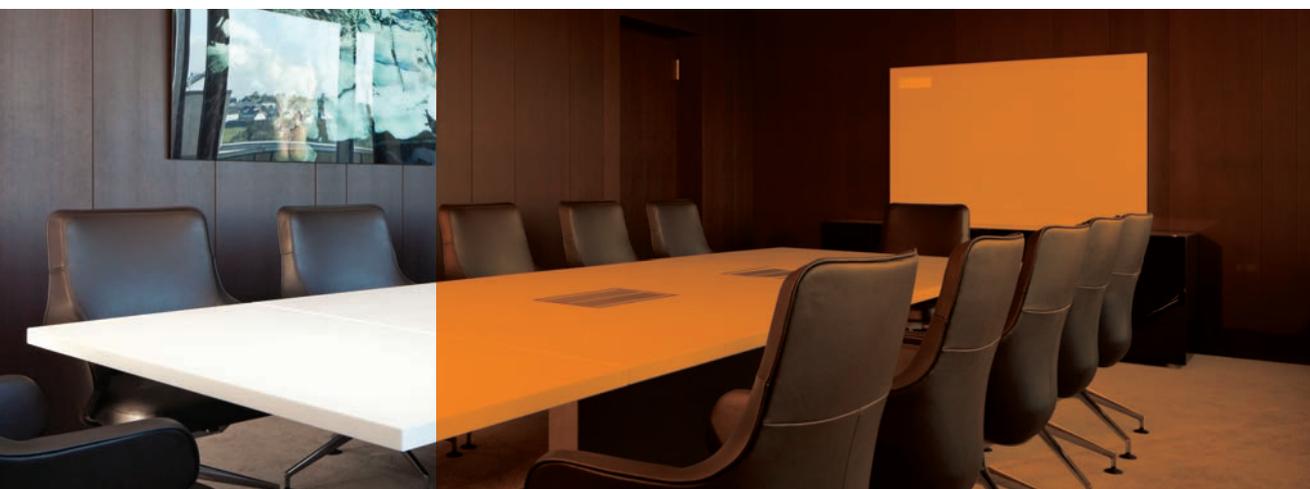
Steve Balance
Directeur adjoint

Valérie Blanck
Directeur adjoint

Marc Parage
Responsable des
Ressources Humaines

Conseiller

Vincent Arnal
Sous-directeur



L'ANNÉE 2021 DE LALUX EN BREF

CHIFFRES CLÉS 2021



Portefeuille

333 958

contrats

51,79 mios €

Résultat de l'exercice

540,03 mios €

Capitaux propres

249,18 %

Ratio de solvabilité II Non-Vie

211,63 %

Ratio de solvabilité II Vie

224,79 %

Ratio de solvabilité II DKV



Sinistres

88 498

sinistres Non-Vie

161 426

prestations DKV



Clients

+ 9 400

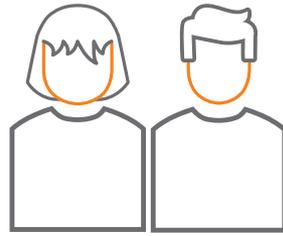
nouveaux clients Non-Vie

+ 4 000

nouveaux assurés DKV

AGENTS

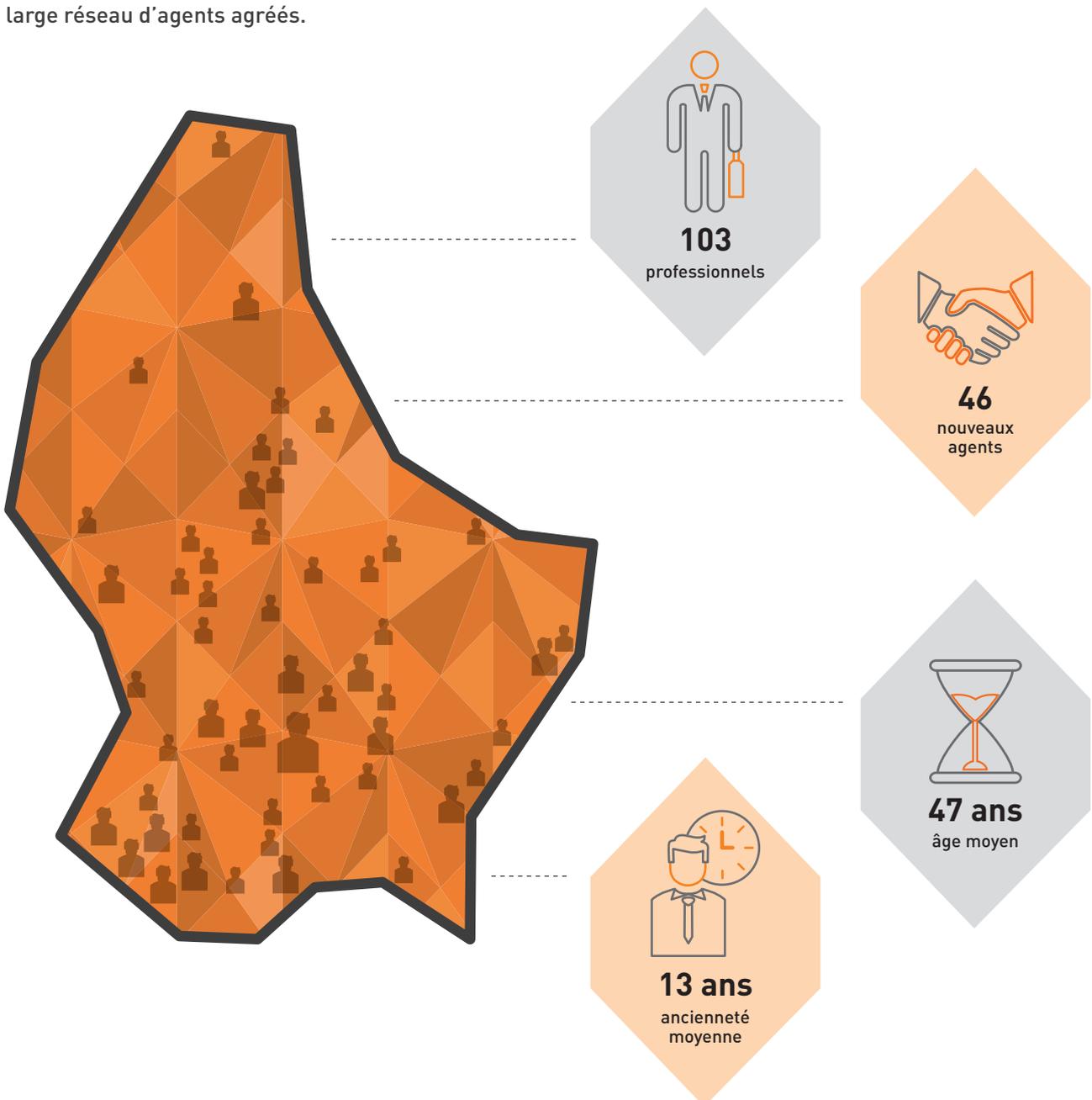
739 au total



EMPLOYÉS

477 au total

Les agents ont un rôle primordial pour les assurés, ils sont à l'écoute des clients et proches d'eux. Empathie, intégrité et proximité sont des valeurs du Groupe LALUX, véhiculées par son large réseau d'agents agréés.





AGENTS PROFESSIONNELS

103 au total

103 agents professionnels à votre service !

Les agents professionnels travaillent à leur propre compte tout en bénéficiant du soutien du Groupe LALUX avec lequel ils travaillent en étroite collaboration. Ainsi, LALUX offre aux agents professionnels une formation complète et continue, un accompagnement personnel ainsi que la mise à disposition de différents outils performants, tant sur le plan commercial, informatique que marketing.

Les agents professionnels s'investissent alors à temps plein pour accompagner leurs clients, construire avec eux une relation durable et leur fournir un conseil personnalisé et adapté à l'évolution de leurs besoins, dans les différents domaines de leur vie.

De la souscription des contrats à la déclaration des sinistres, en passant par le suivi des dossiers et le conseil permanent, les agents professionnels traitent l'intégralité des opérations d'assurances. Tout en privilégiant le contact client, ils dirigent leur entreprise en cohérence avec la stratégie commerciale du Groupe LALUX.



Avec l'ouverture d'une nouvelle agence professionnelle au Boulevard Royal, LALUX renoue avec ses racines, en plein cœur de Luxembourg Ville, là où l'histoire du Groupe a commencé.

LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



CHRISTIAN STRASSER

Directeur Général



Outre la pandémie et les impressionnantes inondations de juillet, 2021 restera marquée pour LALUX de la triste nouvelle du décès de Monsieur Robert Hentgen, début avril, l'un des piliers de notre Groupe à qui je souhaite rendre hommage. Si je n'ai pas eu l'honneur de travailler avec lui, j'ai un immense respect pour tout ce que ce grand Monsieur de l'Assurance au Luxembourg, cofondateur de l'Association des Compagnies d'Assurances, a accompli au cours de sa carrière, et pour la profonde estime qu'il suscitait auprès de tous ceux qui ont eu la chance de croiser sa route. Son nom restera associé pour toujours non seulement à LALUX mais aussi au secteur des assurances au Luxembourg dans son ensemble.

AUDITOIRE ROBERT HENTGEN



Pour rendre hommage à Monsieur Hentgen,
l'auditoire de LALUX porte désormais son
nom : «Auditoire Robert Hentgen»

Au niveau de la pandémie, et bien que des perspectives de sortie de crise restent encourageantes, force est de constater qu'elle a continué à impacter fortement nos vies tout au long de l'année. Au sein de LALUX, nous sommes satisfaits d'avoir pu trouver un équilibre entre la préservation de la santé de tous et la mise en place d'un mode de travail permettant à chacun de continuer à servir efficacement nos clients.

2021 restera aussi associée à la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'histoire de l'assurance luxembourgeoise. Au mois de juillet, des conditions climatiques extrêmes déversaient sur le pays des précipitations jamais vues, laissant un bon nombre de concitoyens sinistrés à la suite d'impressionnantes inondations. Face à cette catastrophe, les équipes LALUX se sont une nouvelle fois mobilisées pour venir au plus vite en aide à nos assurés, accélérer l'évaluation des dégâts et garantir une indemnisation la plus rapide possible.

Malgré un environnement de travail peu favorable, la progression de nos encaissements est très appréciable puisqu'en **Non-Vie** notre portefeuille a progressé de **5,35%**, tandis qu'en **Vie**, l'évolution des encaissements a atteint **7,82%**. Enfin, **DKV Luxembourg** enregistre cette année encore une belle progression de **8,41%**. Nous nous réjouissons aussi d'avoir accueilli quelques 9 400 nouveaux clients en Non-Vie et 4 000 nouveaux assurés DKV.

Enfin, l'année 2021 a vu la reprise progressive de quelques initiatives destinées à célébrer notre siècle d'assurances. Nous avons profité de notre 101^e anniversaire pour lancer une série de jeux concours permettant de partager cet événement important avec le plus grand nombre. Le début de l'été marquait ainsi le lancement de la nouvelle ligne de communication de LALUX élaborée, en vue du centenaire. Après l'introduction progressive de quelques éléments, tel que le sourire LALUX, l'ensemble de la nouvelle stratégie de marque a finalement été dévoilée en juin





2021. Un **nouveau slogan** «Don't worry, be happy!» a été introduit et toute la communication produits a été revue et simplifiée.

En parallèle, les outils de communication avec nos clients privés et professionnels ne cessent d'évoluer. Depuis le 15 mars dernier, la nouvelle application **easyAPP** peut être téléchargée dans les stores officiels iOS et Android. Le nombre d'installations depuis son introduction confirme l'intérêt de nos clients. La mise en œuvre d'easyAPP vise à leur faciliter la vie grâce à l'accès à de nombreux services du Groupe LALUX, tout en préservant le contact privilégié avec leur agent. Par ailleurs, la plateforme dédiée à l'assurance Vie professionnelle, **easyPENSION PRO**, a connu la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités facilitant encore la gestion des régimes complémentaires de pension tant par les entreprises que leurs affiliés et les indépendants. Avec l'introduction du produit easyLIFE, nous avons développé un **simulateur** qui permet à chacun d'estimer le gain fiscal dont

il pourrait profiter grâce à la souscription d'une prévoyance-vieillesse easyLIFE Pension.

En termes de projets, nous avons encore poursuivi nos efforts en matière de **digitalisation** pour faciliter la vie de nos assurés, simplifier nos processus de travail internes et fluidifier les interactions avec nos agents. Ainsi, un seul outil nous permet désormais de faire une estimation de prix et d'envoyer une proposition électronique à nos clients, et ce pour l'ensemble des produits du Groupe: Vie, Non-Vie et DKV. Dans cette même optique et par soucis de préservation de l'environnement, veillant notamment à limiter l'utilisation de papier, LALUX s'est engagée dans la **dématérialisation du certificat d'impôt** pour les clients qui le souhaitent. Chacun a désormais le choix d'opter pour une version digitale disponible dans easyAPP. Cette démarche écologique s'inscrit d'ailleurs dans une **stratégie plus large de Responsabilité Sociétale d'Entreprise** à laquelle nous allons nous atteler plus intensément encore dans le futur.

Soucieux de toujours satisfaire nos clients et de leur proposer le meilleur service, nos produits évoluent eux aussi constamment. Dans ce sens, deux changements majeurs ont été introduits le 1^{er} janvier 2022 en faveur de nos clients particuliers. Tout d'abord suite aux événements de juillet, nous avons décidé de **supprimer les limites d'intervention** qui étaient prévues dans la garantie Inondation d'easyPROTECT Habitation. Ensuite, la **couverture Panne** a été ajoutée dans le service Top Assistance d'easyPROTECT Auto pour toutes les voitures assurées par des clients particuliers.

Malgré une année écoulée dans un contexte exigeant à de nombreux égards, les équipes de LALUX ont à nouveau démontré leur dévouement. Tout en répondant aux évolutions des attentes des clients et aux exigences du marché, nous nous engageons à relever ensemble les défis futurs, à continuer à offrir le meilleur service et à maintenir notre position de leader en termes de qualité, confirmée une fois encore par les résultats des enquêtes clients, tant internes qu'externes.

UN SERVICE CLIENT DE QUALITÉ

LALUX - LEADER EN TERMES DE SATISFACTION CLIENTS

ÉTUDE TNS-ILRES

L'étude TNS-Ilres permet une visualisation du marché des assurances en termes de relation client et de recommandation. L'enquête est réalisée auprès de 1 000 personnes au Luxembourg.

LALUX reste le **1^{er}** assureur en termes de préférence et de performance.

En 2021, LALUX renforce encore son taux de recommandation et reste leader du marché pour la qualité de service, en particulier du point de vue de ses clients.

Taux de recommandation :

8,5/10

Plus de 8 clients sur 10 recommandent LALUX



Les points forts selon les clients LALUX:

- compétence des agents
- stabilité de la compagnie
- service offert dans la langue du client
- réactivité du personnel

NOTE FACEBOOK

1^{er} assureur au Luxembourg en nombre de fans :

15 800 fans + **1 800** en 2021



Avec une note de **4,2/5** sur Facebook, LALUX est l'assurance la mieux notée au Luxembourg.

ÉTUDE KPMG

LALUX est dans le Top 10 des marques préférées tous secteurs confondus au Luxembourg.



MESURE SYSTÉMATIQUE DE LA QUALITÉ - ÉTUDE INTERNE

Soucieuse de toujours améliorer ses services, LALUX réalise depuis 2017 une étude de satisfaction auprès de ses clients après un sinistre. Les excellents résultats de cette enquête illustrent la qualité des services fournis.

Taux de satisfaction des clients
pour la gestion de leurs sinistres:

Résultats stables!



2021



2020



2019



2018



2017



Clients satisfaits

Les qualités principales de la gestion sinistre:

- flexibilité
- efficacité
- la gestion des sinistres est une force principale



Der Schadenfall wurde schnell und kompetent geregelt



Sehr sehr zufrieden !!



Excellent service comme toujours chez LALUX. Merci



Rien à dire, ils sont professionnels comme toujours, ne changez rien. Merci



Parfait et rapide



Alles prima mit der LALUX wir sind sehr zufrieden danke



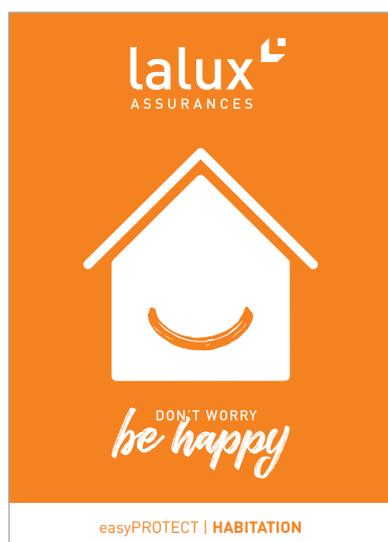
Je suis satisfaite de LALUX et de mon agent d'assurance, toujours joignable quand il faut, merci



NOUVELLE STRATÉGIE DE MARQUE

DON'T WORRY, BE HAPPY!

À l'occasion de son centenaire, LALUX a lancé une nouvelle stratégie de marque. Après la refonte du site en 2020 et la sortie d'easyAPP en mars 2021, LALUX dévoilait finalement l'ensemble de sa nouvelle campagne de notoriété en juin 2021.





LA CONSTRUCTION DU NOUVEL UNIVERS

Plus que la création d'un nouveau spot de notoriété, LALUX souhaitait élaborer une nouvelle stratégie de marque et définir des bases solides pour renforcer la cohérence de toutes ses campagnes et actions de communication d'une part, et toucher un public plus large d'autre part.

L'idée était de développer un univers lié, bien entendu, au monde de l'assurance, mais qui aborderait cette thématique de manière originale, et avant tout centrée sur l'aspect positif qu'apporte le fait d'être bien assuré. Il ne s'agissait pas de tomber dans les stéréotypes habituels accentuant des situations anxiogènes pour démontrer la nécessité de s'assurer, mais plutôt de montrer le plaisir de vivre une vie intense et libre sans se soucier d'éventuels revers, pris en charge par son assureur préféré.

Vers les spots radio
et le film publicitaire



LES ÉLÉMENTS DU NOUVEL UNIVERS

Don't worry, be happy!

Un nouveau slogan, en langage universel, en référence au tube de Bobby Mc Ferrin sorti fin des années 80 et devenu l'hymne intergénérationnel du positivisme et de la vie sans souci... que permet une bonne assurance.

Le sourire comme signature



Un sourire, omniprésent, sur tous les supports de campagne vise à renforcer le côté humain avec son graphisme «tailor-made». Plus que simple élément graphique, il matérialise l'objectif de LALUX de garantir le sourire de ses clients, quoi qu'il arrive, grâce à des couvertures performantes, mais surtout à la qualité de service que le Groupe cherche constamment à améliorer.

Simplifier les assurances comme objectif

Des contenus simplifiés en apparence, grâce à des nouveaux pictogrammes clairs, mais aussi en profondeur: les textes explicatifs ont été revus sur tous les supports.

Des nouveaux spots radio créés

Une série de spots radio, construits sous forme d'épisodes, mettant en scène tour à tour différents produits ou outils (assurance Auto, easyAPP, Responsabilité Civile Familiale et assurance Habitation) mais visant essentiellement à assoir le nouvel état d'esprit associé à la marque.

Un nouveau film publicitaire

Un nouveau film publicitaire introduit le nouveau slogan et permet de relier tous les éléments du nouvel univers en mettant en scène l'esprit positif, cool et résolument décalé dans lequel la marque souhaite désormais se présenter: être bien assuré avec LALUX permet de garder le sourire en toutes circonstances!

DES PRODUITS PERFORMANTS

Le Groupe LALUX propose une gamme complète de produits et services, qui s'adresse tant aux particuliers qu'aux professionnels.





ASSURANCES NON-VIE

easyPROTECT une assurance complète et unique au Luxembourg



easyPROTECT est le seul contrat au Luxembourg qui permet de regrouper toutes ses assurances: Auto, Habitation, Responsabilité Civile Familiale, Protection Juridique, Accident et Voyages.

Grâce au contrat easyPROTECT, le client a une vision claire de toutes les garanties choisies. La gestion est simplifiée au maximum: un seul contrat, un seul intermédiaire, une seule prime et une seule date d'échéance. Le client profite d'économies substantielles puisque des remises sont accordées en fonction du contrat et un paiement mensuel par domiciliation est possible.

Des formules adaptées aux besoins individuels permettent un maximum de flexibilité. La formule Sécurité d'**easyPROTECT Auto** propose une protection contre les risques les plus courants comprenant déjà le service **Top Assistance** qui offre un dépannage et remorquage rapide en cas d'accident et même en cas de panne. La formule Performance, quant à elle, se différencie notamment par la protection du bonus évitant toute augmentation de prime suite à un simple dégât matériel.

easyPROTECT Habitation permet une protection optimale de son domicile contre tous types de dommages, y compris les intempéries. Avec la garantie optionnelle Inondation, les sinistres garantis sont couverts sans limites d'intervention, quelle que soit la zone géographique.

Des services complémentaires sont proposés comme **Home Assistance**, un service de dépannage 24h/24 et 7j/7 en cas de dégâts ou de panne à la maison avec l'intervention de professionnels. Et également **Discover**, l'assurance spécifique pour étudiants qui couvre leur responsabilité civile, leur logement en Europe ainsi que leur matériel informatique.

Enfin, le contrat est flexible et évolutif. À tout moment, il est possible, via un simple avenant, d'ajouter et d'enlever des risques, par exemple après l'achat d'une seconde habitation, d'une voiture ou dans le cadre de l'arrivée d'un enfant.



Protection Juridique

Depuis 2019, LALUX propose à ses clients une Protection Juridique qui offre un accompagnement complet, simple et personnalisé en cas de litige. La Protection Juridique aide à trouver rapidement une solution à l'amiable et couvre les frais et honoraires en cas de démarches judiciaires lorsqu'elles s'avèrent nécessaires.





LALUX-VIE

Assurances Vie

Grâce à une longue expérience dans le secteur, dont une quarantaine dans les régimes de pension, LALUX-VIE offre aux particuliers et entreprises des conseils professionnels en matière d'assurances Vie. Une équipe locale de 67 professionnels expérimentés, dont une douzaine d'actuaire, garantit un service de qualité dans la langue préférée du client.



Pour les particuliers, LALUX-VIE propose des solutions variées et appropriées pour protéger sa famille grâce à une assurance prévoyance, faire fructifier son capital en diversifiant ses investissements, y compris dans des fonds écoresponsables, planifier sa succession, préparer sa retraite ou encore assurer son prêt immobilier. Dans le but d'améliorer et simplifier la compréhension des produits, LALUX-VIE a créé **easyLIFE**, un nouveau concept qui permet de définir les assurances VIE qui répondent concrètement aux besoins du client. À travers 4 simples questions relatives à ses attentes (épargne, retraite, investissement, prévoyance), **easyLIFE** propose une offre multi-solutions parfaitement adaptée à sa situation et à son budget mensuel. En outre, les produits de LALUX-VIE profitent d'un cadre fiscal avantageux permettant de faire des économies substantielles. À cet effet, un simulateur qui permet de calculer en quelques clics le gain fiscal grâce à **easyLIFE Pension** a été mis en ligne sur le site Internet de LALUX.

Pour les professionnels, plusieurs produits sont proposés, notamment les régimes complémentaires de pension souscrits par les employeurs au profit de leurs collaborateurs. En 2020, LALUX-VIE a repris les activités «Employee Benefits» de Cardif Lux Vie et a renforcé sa position de leader dans ce domaine sur le marché luxembourgeois. Avec cette acquisition, LALUX-VIE assure désormais une couverture complète pour plus de 35 000 collaborateurs de quelques 2 000 entreprises clientes.

Au-delà des régimes complémentaires de pension, LALUX-VIE propose aussi une assurance «personne-clé» (keyman insurance) qui garantit la continuité de l'activité d'une entreprise et la couverture des conséquences pécuniaires suite à la perte d'un collaborateur stratégiquement important, que ce soit le dirigeant ou tout autre collaborateur spécialisé.

lalux
ASSURANCES

Se faire plaisir
grâce aux
**économies
d'impôts ?**

Faites votre simulation sur :
lalux.lu

easyLIFE | PENSION

Bien que focalisée sur le marché luxembourgeois, LALUX-VIE a aussi noué des contacts avec des partenaires à l'étranger, via plusieurs réseaux internationaux, et peut ainsi proposer des solutions «Cross-Border». LALUX-VIE fait partie de certains réseaux internationaux et peut ainsi offrir des solutions de pooling international via ces réseaux.



lalux-Safe Future



À partir du 1^{er} janvier 2019, LALUX-VIE a lancé **lalux-Safe Future**, un produit spécialement dédié aux nouveaux avantages fiscaux accordés aux professions libérales et aux indépendants, par l'extension du champ d'application de la loi sur les régimes complémentaires de pension. Concrètement? Les professions libérales et les indépendants peuvent désormais financer leur propre pension en bénéficiant d'une fiscalité favorable similaire aux plans de pensions complémentaires offerts par les employeurs.



LIBERTÉ ET FLEXIBILITÉ

lalux-Safe Future s'adapte entièrement aux besoins individuels. Le client peut librement décider du montant de la prime qu'il souhaite investir. Ce montant peut être adapté chaque année et des primes supplémentaires peuvent être versées à tout moment.

PROTECTION DES PROCHES

Des couvertures complémentaires en cas de décès ou d'invalidité veillent à ce que le niveau de vie du client et de sa famille soit protégé quoi qu'il arrive ! Ces couvertures optionnelles constituent une charge fiscalement déductible au même titre que la prime retraite.

RAPIDITÉ ET SIMPLICITÉ

Enfin, le contrat lalux-Safe Future est conclu complètement sous forme digitale, ce qui permet d'optimiser le temps et de faciliter le processus de souscription.



DKV Luxembourg

DKV Luxembourg partenaire expérimenté, performant et fiable

Pour offrir une protection complète aux clients dans chaque phase et aspect de leur vie, le Groupe offre des assurances maladie performantes avec les meilleures prestations santé du marché grâce à DKV Luxembourg, qui fait entièrement partie du Groupe LALUX depuis 2015.

En 2021, DKV Luxembourg fêtait ses 40 ans. En 1981, elle était la première assurance maladie complémentaire privée au Luxembourg. Aujourd'hui, DKV Luxembourg prend soin de plus de 70 000 clients et est ainsi le leader du marché pour les personnes qui vivent et travaillent au Luxembourg.

DKV Luxembourg propose une vaste gamme de couvertures maladie pour répondre aux besoins spécifiques de chaque particulier et professionnel. Assurance maladie voyage, couvertures complémentaires, assurance perte de revenus ou encore assurance complète ouvrent l'accès à des soins médicaux de qualité et permettent de couvrir largement les traitements curatifs ambulatoires, stationnaires, dentaires et optiques.



**EASY HEALTH,
l'assurance maladie
intégrale de DKV**



BEST CARE⁺

Depuis janvier 2020, EASY HEALTH, le produit complet de DKV Luxembourg a élargi ses couvertures. Les clients bénéficient, sans augmentation de prime, de deux garanties supplémentaires :

Ce service exclusif intervient en cas de maladie grave nécessitant un traitement rapide, DKV Luxembourg garantit un rendez-vous auprès d'un spécialiste, également à l'étranger, dans les 5 jours ouvrables et met à disposition un montant forfaitaire de 500 EUR pour les frais de transport.

TRAVEL⁺

Grâce à l'assurance maladie voyage à l'étranger TRAVEL⁺, le client est couvert pendant les 8 premières semaines d'un voyage dans le monde entier. Dans le cas d'un accident ou d'une maladie, DKV Luxembourg organise et prend en charge le rapatriement au Luxembourg.



APROBAT LALUX Assurances

Assurances de construction

APROBAT, filiale du Groupe LALUX constituée d'ingénieurs-techniciens et d'employés spécialisés dans le domaine de la construction, dispose du savoir-faire, de l'expérience et de la fiabilité nécessaire pour accompagner ses clients dans leur projet immobilier. La protection est garantie de manière optimale à toutes les étapes de la construction et pour toutes les personnes impliquées, tant les particuliers que les professionnels.

- L'assurance **Tous Risques Chantier** assure les dégâts matériels directs causés pendant les travaux suite à la négligence, la maladresse, la malveillance et la défaillance humaine des intervenants. Les dommages matériels et corporels causés aux tiers sont également couverts tout au long de la construction.
- La garantie **Responsabilité Civile Décennale** intervient après l'achèvement des travaux. 88% des dommages constatés surviennent pendant les 5 premières années après achèvement des bâtiments et grâce à cette garantie les gros ouvrages sont couverts pendant 10 ans.

En plus d'assurer les gros ouvrages, cette garantie protège les clients des dégâts sur les menus ouvrages, c'est-à-dire les éléments fabriqués, façonnés et installés par l'entrepreneur (radiateurs, tuyauteries, portes, fenêtres...) pendant 2 ans.

Pour souscrire cette assurance, un contrôle technique du chantier par un bureau de contrôle pendant la phase de construction est obligatoire. APROBAT réalise elle-même les contrôles techniques obligatoires, ce qui permet de réduire les coûts et



de simplifier les procédures. Grâce aux contrôles effectués tout au long du chantier pour vérifier que la construction est réalisée selon les règles de l'art, la qualité de l'ouvrage peut être garantie. En réunissant l'assurance et les contrôles, APROBAT réduit les coûts et simplifie les procédures. Tous les intervenants sur le chantier étant considérés comme assurés, la recherche du responsable s'avère inutile. Les éventuels arrêts du chantier sont évités et les dommages pris en charge instantanément.

Pour les professionnels en matière de construction, ces assurances sont aussi indispensables. Ils doivent se protéger contre les risques du métier et les éventuels dégâts qui peuvent survenir pendant les travaux, mais également après. APROBAT propose les assurances spécifiques dédiées aux professionnels de la construction, architectes, entrepreneurs, ingénieurs, bureaux d'études et promoteurs qui sont soumis par le Code Civil aux garanties biennales et décennales.



APROBAT propose donc les solutions optimales tant aux particuliers qu'aux professionnels afin que chaque projet de construction se déroule sans faille.





SOLUTIONS POUR LES PROS

Les avantages pour les professionnels

LALUX accompagne les professionnels tout au long de leur activité. Grâce à une gamme complète d'assurances personnalisables, sur mesure, selon les besoins et le secteur d'activité, la protection est garantie de manière optimale tant au niveau de l'exploitation qu'au niveau personnel.

De la couverture purement «matérielle» des biens, aux dommages subis ou causés par des tiers, jusqu'à la protection et la sécurisation des employés, le Groupe LALUX offre une panoplie d'assurances sur mesure qui s'adaptent parfaitement aux exigences de la société et complètent efficacement les assurances obligatoires spécifiques à certains secteurs afin d'éviter que le succès, voire même l'existence de l'entreprise, soient mis en péril.



easyPROTECT PRO



Les professionnels ont également leur contrat tout-en-un. Qu'il s'agisse d'une grande ou d'une petite entreprise, d'un cabinet médical, ou d'une exploitation agricole, chaque professionnel peut en bénéficier.

easyPROTECT PRO couvre aussi bien les dommages aux véhicules, aux bâtiments, aux marchandises, à l'équipement professionnel, au matériel bureautique ou encore informatique. Au-delà de l'indemnisation de ces **dommages aux biens**, easyPROTECT PRO permet également de limiter les conséquences financières que ce type de sinistre peut avoir sur l'activité même de l'entreprise grâce à la couverture du **chômage commercial**.

Chaque secteur d'activité comporte un nombre de risques spécifiques qui peuvent engager la **responsabilité** personnelle du dirigeant et celle de ses collaborateurs. LALUX propose une couverture de Responsabilité Civile et Protection Juridique de base qui inclut, entre autres, la Responsabilité Civile Exploitation et la Responsabilité Civile Immeuble. Dans le cas où la responsabilité du dirigeant est engagée, easyPROTECT PRO propose, pour une couverture optimale, la Responsabilité Civile des Dirigeants d'Entreprise, qui protège le patrimoine privé de ceux-ci.

Enfin, easyPROTECT PRO offre la possibilité de souscrire à une assurance **Accident Entreprise**. Il s'agit d'un complément à l'assurance de travail légale dont peuvent bénéficier tous les collaborateurs de l'entreprise ou uniquement un groupe de salariés défini. Les employés concernés profitent alors d'une couverture performante en cas d'invalidité, de décès ainsi que du remboursement des frais médicaux suite à un accident pendant leur activité professionnelle.





Protection et fidélisation des collaborateurs



Le personnel constitue la base de la réussite de l'entreprise. Il est donc de plus en plus important d'identifier rapidement les «bons éléments» lors du processus de recrutement, de motiver et de fidéliser ses équipes pour garantir par la suite un fonctionnement efficace et la bonne continuité des activités. Le Groupe LALUX propose des assurances spécifiquement conçues pour répondre à ces besoins. Elles couvrent non seulement les collaborateurs, mais engendrent aussi des avantages fiscaux pour l'entreprise.

Le **régime complémentaire de pension lalux-Staff Protect** représente un moyen efficace de fidélisation supplémentaire, que ce soit pour l'intégralité ou seulement une partie des salariés. Ce contrat d'assurance collective a pour objectif de compléter les prestations des organismes officiels de Sécurité Sociale en ce qui concerne le volet 'retraite'. Des couvertures risques comme le décès et/ou l'invalidité sont aussi des éléments indispensables pour une couverture complète. L'investissement de l'épargne du volet 'retraite' peut se faire au choix de chaque affilié soit dans un produit de type assurance Vie classique, avec un taux de rendement garanti, soit dans un produit de type unit-linked. Dans ce dernier cas, des fonds d'investissement de tout genre peuvent être proposés (notamment aussi des fonds de type écoresponsable ou «ESG – Environmental, Social and Governance»). Par ailleurs, une nouvelle plateforme digitale easyPENSION PRO, vient d'être mise en place pour faciliter la communication avec les clients employeurs et leurs affiliés.

Si le dirigeant de l'entreprise a le statut d'indépendant, **lalux-Safe Future** comme solution de pension complémentaire est très similaire à celle pour les entreprises qui présente aussi des avantages fiscaux considérables.

En complément, l'**assurance personne-clé (keyman insurance)** aide l'entreprise à contrecarrer les conséquences pécuniaires qui découleraient du décès d'une personne indispensable à la poursuite de ses activités.

Citons à ce niveau également l'**Assurance Santé Collective de DKV Luxembourg**, dont l'intérêt semble évident pour les collaborateurs, mais la déductibilité fiscale pour l'employeur n'est pas à négliger non plus. Elle permet de compléter l'intervention de l'assurance maladie obligatoire aux domaines non couverts ou couverts partiellement par celle-ci. DKV Luxembourg propose un contrat sur mesure: l'employeur intègre les garanties selon ses besoins et choisit d'en faire bénéficier l'ensemble de ses employés ou une partie définie de ceux-ci. Côté employés, les formalités médicales et le délai de carence sont supprimés, ainsi que pour leur famille et, côté employeurs, ils profitent d'une déduction fiscale attrayante puisque les frais d'assurances entrent dans les dépenses d'exploitation.

ASSURANCES DE BIENS

easyPROTECT PRO
bâtiments, véhicules, équipements et
marchandises

ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ

easyPROTECT PRO
dont RC Dirigeants d'entreprise
APROBAT LALUX Assurances
pour le secteur de la construction

ASSURANCES DE COLLABORATEURS

easyPROTECT PRO
Accident Entreprise
lalux-Staff Protect
Régime complémentaire de pension
lalux-Safe Future
pour indépendants
DKV Luxembourg
Assurance Maladie Collective

RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS

Nos engagements en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)



LES ENGAGEMENTS DURABLES

En tant qu'entreprise responsable, LALUX a depuis de nombreuses années fait des choix durables dans la lutte pour la protection de l'environnement, et continue aujourd'hui à multiplier les initiatives de RSE.

La construction du siège en 2011, respectait déjà les plus hautes exigences en matière de **construction durable**.

LALUX a investi dans des installations et dans des matériaux qui permettent de récupérer certaines ressources naturelles pour les réutiliser de manière responsable.



- citernes de collecte d'eau de pluie utilisées pour les besoins
 - des chasses d'eau des WC,
 - du nettoyage de la façade,
 - des espaces verts à l'extérieur
- tubes solaires captant la chaleur pour la réutiliser dans le système de chauffage, de ventilation et de climatisation
- béton actif entre les étages qui récupère le froid ou la chaleur, cette énergie est stockée dans deux vases tampon
- triple vitrage
- isolation façade de 30 cm
- chauffage au gaz naturel
- installation de lumières LED afin de réduire considérablement la consommation d'électricité
- mise en veille des ventilations et luminaires chaque jour entre 22h et 6h et le weekend

Pour encourager les employés qui souhaitent avoir un rôle actif dans la lutte pour la protection de l'environnement, LALUX met à disposition 20 points de recharge pour voitures électriques dans ses parkings souterrains, mais également 16 box à vélos pour les plus motivés.

LALUX s'implique dans la préservation de l'environnement en adoptant depuis longtemps une **gestion de déchets responsable**. LALUX dit «NON» au plastique à usage unique depuis 2018, tel que les gobelets, les bouteilles, les pailles et autres pots. Des solutions simples et écologiques ont été mises à disposition pour remplacer ces contenants: des bouteilles en verre, des tasses, des ECO box.

LALUX est plus que jamais sensible au sujet de la déforestation et a décidé de ne plus mettre de sapin de Noël pour les fêtes de fin d'année dans ses locaux, ni naturel, ni artificiel, ni même recyclé. Une vraie démarche en faveur de l'environnement.

Grâce à la digitalisation, la consommation de papier est visiblement réduite. LALUX ne cesse d'innover pour éviter le papier dans ses démarches au quotidien. La signature des conventions d'agents est désormais électronique. Avec easyAPP, les clients peuvent opter, s'ils le souhaitent, pour la version digitale de leur certificat d'impôt, par exemple. Les campagnes mailing réalisées en 2021 sont envoyées majoritairement par voie électronique.

Lors du sponsoring de diverses manifestations culturelles, sportives ou sociales, LALUX met à disposition des clubs et associations des articles publicitaires utiles à l'organisation de leur catering. Les matériaux de ces produits ont été remplacés par des choix plus durables, à l'instar des nappes qui sont désormais en papier et non plus en plastique.

Tous ces gestes simples ont un impact positif sur l'environnement.

LALUX participe désormais à la stratégie nationale VISION ZERO qui vise à redynamiser la sécurité et la santé au travail, en incitant les entreprises à s'engager pour réduire le nombre et la gravité des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles.



points de recharge
pour voitures électriques



box à vélos
pour les plus motivés

TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ PAR LE TRI DES DÉCHETS



- les employés trient leurs déchets dans les poubelles combinées (papiers, Valorlux, déchets ménagers)
- le personnel de la cuisine sépare les déchets (graisses, verre, films plastiques)
- le département technique et expédition recycle les matériaux, tels que les tubes fluorescents, le styropor, les cartouches d'imprimantes

EN RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE



- mise à disposition des employés de gel hydro-alcoolique, de masques, d'ouvre-portes
- distribution de masques en tissu à tous les employés et agents
- maintien de nos engagements envers nos partenaires dans différents domaines



TOTAL GROUPE



477

Au 31 décembre 2021, le Groupe LALUX occupe 477 employés, répartis entre ses différentes entités, toutes situées à Leudelange:

- 345 personnes – LALUX
- 67 personnes – LALUX-VIE
- 54 personnes – DKV Luxembourg
- 9 personnes – APROBAT LALUX Assurances
- 2 personnes – PECOMA Actuarial and Risk



51 %

245 femmes



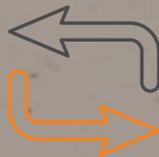
49 %

232 hommes



+ 50

recrutements



9

mutations intragroupes /
mobilité interne



79 %

temps
complet



14 ans

ancienneté
moyenne



21 %

temps
partiel



LALUX - UN EMPLOYEUR ATTRACTIF

LALUX est convaincue que pour offrir un service exceptionnel à ses clients, il faut prendre soin de ses employés. Les employés bénéficient de petites attentions qui visent à améliorer leur quotidien au sein de LALUX.

LALUX prend en charge intégralement le financement d'un **régime complémentaire de retraite** en faveur de ses employés. Ce régime prévoit des prestations destinées à compléter les prestations des régimes légaux de sécurité sociale en cas de retraite ou de décès.

De plus, une **assurance hospitalisation** de DKV Luxembourg est offerte à chaque employé du Groupe. Cette assurance comprend entre autres la couverture complète des frais de traitement à l'hôpital, le libre choix du médecin et de l'hôpital, une couverture illimitée dans le temps dans toute l'Europe et pendant 4 semaines dans le monde entier.

Des initiatives simples sont réalisées au quotidien, telles que la mise à disposition de corbeilles de **fruits frais**, la possibilité de déguster un jus d'oranges pressées à la brasserie ou encore l'**organisation de diverses activités sportives en ligne** (HIIT, Cardioshape, Tabata, Bodybalance,...) par les coachs professionnels du fitness «LALUX in motion» situé dans les locaux.





Les employés LALUX bénéficient également d'un **compte épargne-temps**, c'est un dispositif permettant à chaque salarié, s'il le souhaite, d'accumuler des congés non pris de l'année précédente afin de les prendre ultérieurement.

LALUX offre la possibilité aux employés de bénéficier jusqu'à **un jour par semaine de télétravail**, pour les postes qui le permettent.

Pour toutes les dates importantes, telles que Noël et leur fête, LALUX offre un cadeau à chaque employé. De même, une petite attention attend chaque employé le matin du 6 décembre (Saint-Nicolas).



En 2021, 52 employés ont choisi de se faire vacciner contre la grippe à LALUX.

Régulièrement des événements dédiés à la santé sont organisés pour sensibiliser les employés à ce sujet.

LALUX offre la possibilité à ses employés de se faire vacciner contre la grippe et le tétanos au siège de Leudelange pendant leur temps de travail.

Pendant la crise sanitaire, LALUX a mis en place des mesures précises pour lutter contre le COVID-19 et protéger ses employés, ses agents et ses clients:

- **application du télétravail**: mise à disposition du matériel informatique afin de garantir la continuité d'un service de qualité
- **réaménagement du restaurant d'entreprise**: limitation de l'accès à 50 personnes
- **désinfection journalière** de toutes les poignées de portes
- **distribution de gel hydroalcoolique** et de **masques**
- **réaménagement des bureaux** afin de garantir la distance entre les employés et/ou installation de plexiglas
- **adaptation de la ventilation** pour avoir 100% d'air frais (en temps normal, une partie de l'air est recyclée afin de réduire la consommation d'énergie)
- introduction du **coaching en ligne** suite à la fermeture du fitness.





FORMATION DE QUALITÉ

Même en temps de crise sanitaire mondiale, LALUX tient à parfaire les connaissances de ses agents et employés sur différents sujets et aspects de l'assurance. Afin de garantir la continuité des formations, tout en respectant les mesures prises pour lutter contre le COVID-19, plus de la moitié des cursus a été organisée sous forme de visioconférences. En outre, de nombreuses vidéos ont été enregistrées et mises à disposition des agents pour approfondir leur perfectionnement professionnel.

La plateforme de formation en ligne CAMPUS facilite tant l'accès aux différents elearning, visioconférences et vidéos, ainsi que leur organisation.

Grâce à toutes ces sessions, les agents sont aptes à utiliser tous les outils que LALUX met à leur disposition pour continuer à répondre au mieux aux exigences de ses assurés et contribuer à faire de LALUX l'assurance la mieux notée en termes de satisfaction clients au Luxembourg depuis plusieurs années consécutives.



75 % digital



4 000 heures de formations suivies par les employés



93 heures proposées par agent



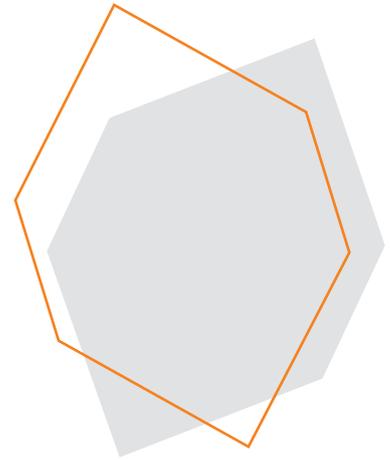
61 visioconférences

Chaque agent a des besoins spécifiques en formation. Les combler de manière personnalisée lui permet d'offrir un conseil professionnel à ses clients. Il est donc primordial de varier les aspects abordés. Les sujets repris sont entre autres spécifiques aux produits d'assurances, aux outils digitaux et informatiques. Des tests pour lutter contre le blanchiment d'argent ou encore sensibiliser à la cybersécurité sont également organisés régulièrement.



PARTENARIATS

En tant qu'acteur engagé dans la vie sociétale locale, divers sponsorings et partenariats font partie intégrante de la stratégie mécénale du Groupe. Malgré une année difficile supplémentaire, de nouveau rythmée pas les annulations d'événements, LALUX continue à maintenir ses engagements envers les nombreux acteurs qu'elle soutient dans divers domaines.



Mécénat artistique

LALUX donne à la culture une grande importance, c'est la raison pour laquelle elle investit dans de nombreux projets artistiques.

Grâce à son partenariat avec L'Ecole de musique de l'UGDA, LALUX encourage les jeunes talents à poursuivre leur passion.

À travers la collaboration avec den Atelier, LALUX investit dans la musique et dans le divertissement pour un public de tout âge.

L'art occupe une place de choix dans les engagements de LALUX qui soutient notamment la Luxembourg Art Week depuis 2017. Pour l'édition de cette année, LALUX a décidé d'ouvrir les portes de son siège pour permettre aux passionnés d'admirer sa collection d'art contemporain, sous forme de visite guidée

Tout au long de l'année, LALUX était aussi présente à différentes foires organisées au Luxembourg, telles que la Semaine Nationale du Logement, la Foire Agricole et encore la Foire de l'étudiant.



Mécénat sportif

Plusieurs Fédérations Luxembourgeoises peuvent compter sur le soutien de LALUX depuis de nombreuses années, notamment la Fédération Luxembourgeoise de Football et la Fédération Luxembourgeoise de Basketball.

Plusieurs concours hippiques nationaux qui ont pu être organisés avec un public très restreint ou à huis clos ont également été soutenus par LALUX.

Soutien des associations porteuses de projets à impact social

Chaque année, LALUX sélectionne une association qui bénéficiera de son soutien lors de la journée santé organisée pour les employés du Groupe. Cette année, c'est l'association ELA Luxembourg qui a été choisie pour son initiative «Mets Tes Baskets». Le 17 juin 2021, la participation des employés LALUX a été sollicitée pour accomplir ensemble 1.000.000 de pas. Objectif largement atteint puisqu'au total 3.045.226 pas ont été réalisés, permettant ainsi d'offrir un don de 10.000 EUR à l'association.



Comme chaque année, LALUX organise sur sa page Facebook un calendrier de l'avent. En plus de faire gagner des cadeaux tous les jours, LALUX a décidé cette année de soutenir et de mettre à l'honneur 4 associations:

- Ile aux clowns
- Médecins sans frontières
- Fondatioun Kriibskrank Kanner
- SOS Villages d'Enfants Monde.

LALUX, sensible aux violences faites aux femmes, a également affiché son soutien à l'action «Orange Week» organisée du 25 novembre aux 10 décembre 2021 par le Conseil National des Femmes du Luxembourg, le Zonta International et le Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes.



LALUX A SORTI SON APPLICATION MOBILE: easyAPP

En mars 2021, easyAPP, l'application mobile de LALUX, a vu le jour. Depuis, celle-ci a permis de faciliter la gestion des assurances des clients particuliers du Groupe LALUX: LALUX, LALUX-VIE et DKV.



Grâce à easyAPP, les utilisateurs peuvent consulter l'ensemble des contrats d'assurances :

- Assurances dommages (Auto, Habitation, objets personnels)
- Assurances de responsabilité civile (RC familiale, Protection Juridique, RC professionnelles)
- Assurances accident
- Assurances voyages (formules annuelles ou ponctuelles, services d'assistance)
- Assurances santé auprès de DKV Luxembourg (complémentaire, intégrale, maladies-voyage)
- Assurances Vie (Pension, Prévoyance, Investissement, Solde Restant Dû)



FONCTIONNALITÉS

- Consultation et modification des données personnelles
- Consultation des certificats d'impôts et autres documents
- Déclaration de sinistres (LALUX)
- Demande de remboursement (DKV)
- Canal de communication avec l'agent
- Services d'assistance en cas d'urgence

Les avantages sont nombreux :



Disponibilité 24h/24

Un accès simple et rapide à une multitude de services d'assurances, disponibles depuis la maison ou le monde entier, 24h sur 24.



Assistance rapide et efficace

Les différents services d'assistance du Groupe LALUX sont accessibles directement via easyAPP :

- Home Assistance, le service qui organise et prend en charge l'intervention de professionnels et les pièces de rechange en cas de panne ou dégât à domicile,
- Top Assistance, grâce à laquelle le client bénéficie, en cas d'accident ou de panne, d'un service de dépannage, d'une assistance aux passagers et d'une voiture de remplacement,
- L'assistance médicale de DKV Luxembourg en cas d'urgence médicale.



Remboursement des frais médicaux

Les demandes de remboursements pour les dépenses médicales ou les prises en charges pour les hospitalisations sont facilement et rapidement transmises aux spécialistes santé de DKV Luxembourg.



Déclaration de sinistres

La déclaration de sinistres habitation ou auto peut simplement être faite via easyAPP. Les clients peuvent également suivre l'avancement de leur sinistre en temps réel.



Les documents importants centralisés

Les documents d'assurances tels que les Conditions Générales, Conditions Particulières, certificats d'impôt ou encore attestations d'assurances sont directement accessibles sur easyAPP en quelques clics.



Mise en relation avec un agent LALUX

easyAPP offre un canal de communication supplémentaire pour contacter son agent LALUX et/ou DKV par email ou téléphone et même géolocaliser une agence.



Déclinaison easyAPP pour ordinateur de bureau

Dans l'objectif de faciliter la vie de ses clients, une refonte complète de l'espace client «lalux for you» est prévue pour le printemps 2022. Basée sur les fonctionnalités d'easyAPP, la déclinaison «desktop» nommée easyAPP Home permettra aux clients de réutiliser leur compte easyAPP déjà créé dans l'application mobile et de profiter des mêmes fonctionnalités dans l'environnement d'un ordinateur de bureau.

INNOVATIONS



DIGITALISATION

Depuis plusieurs années, LALUX a amorcé sa transformation digitale pour améliorer encore la qualité de service vis-à-vis de ses clients. Soucieuse de tirer le meilleur parti des évolutions technologiques pour simplifier la vie tant des assurés, des agents que des équipes internes, de nouvelles évolutions ont vu le jour en 2021.

Cloudbizz – un nouvel environnement de travail pour les agents LALUX

Désormais tous les agents profitent d'un même environnement de travail composé des mêmes applications et paramètres. Ceci facilite non seulement la coordination entre intervenants, mais renforce surtout la protection des données clients. La connexion à cet «environnement spécifique LALUX» par le biais d'un accès sécurisé permet en outre d'être conforme aux plus hautes exigences en la matière.

Les certificats fiscaux digitaux

Moyen performant pour répondre à l'évolution des besoins des assurés et améliorer l'efficacité des équipes, le digital permet aussi de réduire son empreinte sur l'environnement. Ainsi LALUX a décidé de mettre à disposition des clients qui le souhaitent leur certificat d'impôts sous forme digitale. Les utilisateurs d'easyAPP peuvent opter facilement pour sa version en ligne ou, au contraire, exprimer leur choix de continuer à le recevoir par courrier.

Des formations majoritairement digitales

L'offre de formations en ligne, devenues la norme au plus fort de la pandémie, a continué à s'étoffer pour permettre à chacun d'approfondir ses connaissances en matière de produits d'assurance, de réglementation,

de sécurité des données et bien d'autres sujets encore. En 2021, ce sont la moitié des formations qui ont été suivies à distance.

De nouveaux simulateurs disponibles

Après une petite année d'existence, le nouveau site Internet de LALUX a poursuivi son évolution pour améliorer encore l'expérience de ses utilisateurs. Deux simulateurs y ont été introduits. L'un permet d'estimer le gain fiscal d'une assurance prévoyance vieillesse, easyLIFE Pension, en fonction de la situation personnelle de chacun, et du montant qu'il souhaite épargner pour préparer sa retraite.

L'autre calcule le montant maximal déductible d'une assurance Solde Restant Dû, correspondant aussi à ses critères propres.

En tant que partenaire des sites immotop.lu et vivi.lu, LALUX a développé un simulateur tarifaire assurance habitation. Ce simulateur se trouve sur les sites de ces partenaires et indique instantanément une estimation du coût mensuel de l'assurance adaptée au bien immobilier consulté.

Signature digitale de la convention d'agence

Les relations contractuelles entre LALUX et son réseau d'agents se dématérialisent également. Désormais, la signature des conventions d'agence se fait par voie électronique.

Extension des outils «Tarificateur Simplifié» et «Proposition Digitale» aux produits DKV Luxembourg

Désormais, un seul outil de tarification permet de générer les offres pour tous les produits du Groupe: Vie, Non-Vie et, désormais, Santé. De plus, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées pour accélérer et simplifier l'estimation du risque médical relative aux demandes d'assurances DKV Luxembourg. Des questions dynamiques se succèdent et s'adaptent au fur et à mesure des réponses précédentes, facilitant ainsi l'échange entre l'agent et son client. Toutes les informations récoltées sont sauvegardées dans le système et l'estimation du risque médical qui en résulte peut aboutir directement à la rédaction du contrat d'assurances. Un vrai gain de temps et d'efficacité!



+ 60 %
de déclarations digitales

Evolution de la déclaration digitale de sinistre

Un sinistre est toujours une situation déplaisante que le client souhaite voir réglée au plus vite. Pour atteindre cet objectif, LALUX a mis en place la «déclaration digitale de sinistre» en novembre 2017. Depuis son introduction, la proportion de déclarations digitales n'a cessé d'augmenter pour atteindre plus de 60% dès septembre 2021. Parallèlement à cette utilisation croissante, l'outil est constamment amélioré suite aux besoins et retours constructifs des équipes impliquées.

Refonte de l'outil de gestion du département Indemnisation (BPO)

Une nouvelle interface (Business Process Optimisation) a été spécialement conçue pour faciliter la gestion des sinistres. Il s'agit d'un écran de consultation qui optimise chaque opération en n'indiquant que les champs pertinents au traitement des sinistres. Pour les gestionnaires, il s'agit d'un gain de temps appréciable, puisqu'ils trouvent rapidement toutes les informations indispensables sur un seul et même écran.



Les nouveautés easyPENSION PRO

La plateforme digitale easyPENSION PRO dédiée à l'assurance Vie Groupe est devenue un canal de communication de référence entre LALUX, les clients employeurs et leurs affiliés. En plus de l'accès aux certificats annuels des affiliés, de la vue complète de toutes les prestations assurées et des détails des contrats, elle offre depuis peu la possibilité de faire ses choix d'investissement. Les employeurs peuvent maintenant aussi envoyer les données pour la facturation annuelle grâce à cette plateforme et les vérifier de manière instantanée. La plateforme ne cesse d'évoluer et d'autres améliorations sont prévues prochainement.



L'application mobile

easyAPP vise à faciliter la vie des clients grâce à l'accès à de nombreux services du Groupe LALUX, tout en préservant le contact privilégié qu'ils entretiennent avec leur agent. easyAPP permet à l'utilisateur une gestion simple de toutes ses assurances. Il est possible de déclarer un sinistre, de modifier ses données personnelles, de demander ses remboursements santé ou encore de télécharger différents documents directement dans l'application.

Disponible 24 h/24, le client profite en outre d'une assistance rapide en cas d'urgence et accède en direct aux informations sur la vie de ses contrats d'assurances. Avec easyAPP, la mise en relation avec son agent n'a jamais été aussi facile: toutes ses données sont à portée de main.

Avec la déclinaison «desktop», easyAPP Home remplacera l'ancien espace client «lalux for you» au cours du premier trimestre 2022. Cet espace accessible depuis un ordinateur de bureau offrira les mêmes fonctionnalités que l'application mobile.



PRODUITS

Les dernières années ont provoqué une modification profonde dans les habitudes des consommateurs. En plus d'une expérience simple et personnalisée, ils attendent plus que jamais des produits et services de qualité, répondant à leurs besoins. En tant que leader en termes de satisfaction client, LALUX poursuit l'ambition non seulement de s'adapter rapidement à ces nouvelles exigences, mais encore d'anticiper l'évolution du marché.

Ainsi, LALUX fait évoluer en permanence sa gamme de produits.

La garantie Inondation désormais sans limites d'intervention

Suite aux intempéries dévastatrices dont le pays a souffert ces dernières années, LALUX a décidé de supprimer les limites d'intervention prévues sur la garantie Inondation d'easyPROTECT Habitation à partir du 1^{er} janvier 2022. Que l'habitation se situe en zone inondable ou non, les sinistres inondation garantis sont couverts à hauteur de la somme assurée des biens immobiliers et mobiliers.



Ajout de la Panne dans Top Assistance

Avec effet au 1^{er} janvier 2022, LALUX a ajouté la garantie Panne (mécanique ou électrique, crevaison, erreur et panne de carburant/électrique et perte de clé) dans les couvertures d'assistance déjà existantes du service Top Assistance. Cette extension de garantie valable au Luxembourg, y compris à domicile, ainsi que dans tous les pays de la zone carte verte, prend en charge jusqu'à 2 interventions par véhicule assuré et par année d'assurance. Elle concerne désormais toutes les voitures des clients particuliers assurées avec easyPROTECT.





COMPTES ANNUELS
CONSOLIDÉS





LALUX GROUP
Société Anonyme

Comptes annuels consolidés pour l'exercice
se clôturant le 31 décembre 2021

Siège social:
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange

R.C.S. Luxembourg: B 212059

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président

Pit Hentgen

Administrateur-délégué de la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A.



Vice-Président

Françoise Thoma

Directeur Général de SPUERKEESS



Administrateurs

Carina Gonçalves

Directeur Général de CARITAS JEUNES ET FAMILLES A.S.B.L.

Jean Habay

Actuaire - conseil

François Pauly

Président de la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A.

Guy Rosseljong *

Directeur Général adjoint de SPUERKEESS

Laurent Schummer

Avocat

Romain Wehles

Directeur de SPUERKEESS

* Administrateur jusqu'au 31 décembre 2021



COMITÉ D'AUDIT

Président

Carina Gonçalves ¹⁾

Membres

Pit Hentgen

François Pauly ²⁾

Guy Rosseljong ³⁾

Françoise Thoma



COMITÉ RISK ET COMPLIANCE

Président

Carina Gonçalves ¹⁾

Membres

Pit Hentgen

François Pauly ²⁾

Guy Rosseljong ³⁾

Françoise Thoma



COMITÉ DE NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Président

Françoise Thoma

Membres

Pit Hentgen

François Pauly

¹⁾ Président du Comité à partir du 29 avril 2021

²⁾ Président du Comité jusqu'au 29 avril 2021

³⁾ Membre jusqu'au 31 décembre 2021

RAPPORT CONSOLIDÉ DE GESTION



Les comptes de 2021 sont présentés avec les chiffres correspondants de l'année passée donnant une vue d'ensemble de l'évolution des sociétés du Groupe.

Rappelons que l'objectif des comptes consolidés est de réunir les bilans et les comptes de profits et pertes des entreprises consolidées en un seul bilan et en un seul compte de profits et pertes, comme s'il s'agissait des comptes d'une seule entreprise.

Nous avons consolidé par la méthode de l'intégration globale les sociétés dont LALUX GROUP S.A. détient directement ou indirectement au moins 50% du capital. LALUX GROUP S.A. constituée le 23 décembre 2016 via l'apport des participations dans nos deux filiales d'assurances par la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A., et détenue à 60% par cette dernière, les autres 40% sont détenues par la SPUERKEESS.

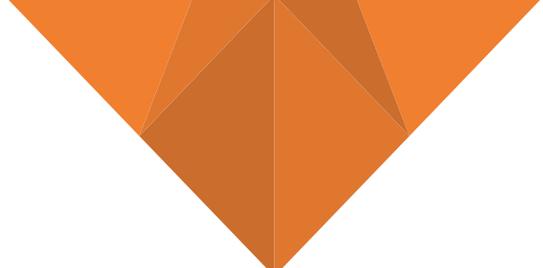
S'y rajoutent LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances, LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances ainsi que la société PECOMA Actuarial and Risk S.A. détenues à 100% par LALUX GROUP S.A.

Nous avons également consolidé par cette méthode LALUX Group Ré Société Anonyme de Réassurance, IMMO-LALUX Am Bann S.A. et IMMO-LALUX Rue Peternelchen S.à.r.l. détenues par nos deux filiales d'assurances à 100%. APROBAT lalux assurances S.A. et DKV Luxembourg S.A. sont détenues à hauteur de 51% resp. 100% par LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances.

Le périmètre d'intégration globale inclut aussi la société IMMO-LALUX Lighthouse S.A., constituée le 19 juillet 2017 et contrôlée à 85,61% qui a acquis 100% de IMMO-LALUX Lighthouse Building S.A. le 04 août 2017. La société IMMO-LALUX Boulevard Royal S.A. constituée le 14 décembre 2018 et détenue à 100% par LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances ainsi que la société IMMO-LALUX Boulevard Royal II S.A. constituée le 28 août 2019 et détenue à 60% par LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances, les autres 40% sont détenues par LALUX Group Ré Société Anonyme de Réassurance. La société IMMO-LALUX Boulevard Royal II S.A. a acquis et contrôle à 100% la société IMMO-LALUX Boulevard Royal Building (anc. YAGO Immobilière S.A.) en date du 19 décembre 2019.

Enfin, le périmètre d'intégration globale inclut les compartiments Llux S.A. SICAV-RAIF - LLNV et Llux S.A. SICAV-RAIF - LLV, constitués le 21 septembre 2021, tous deux contrôlés à 100% par LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances respectivement LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances.

Le Groupe a prévu la poursuite des activités métier dans la continuité de l'exercice précédent selon les plans d'activités spécifiques aux sociétés qui le constituent. Dans un contexte de taux d'intérêt notoirement bas, le Groupe a renforcé ses investissements dans le domaine immobilier à travers des structures dédiées. En 2021 les sociétés du Groupe n'ont pas engagé de dépenses en matière d'activités de recherche et de développement, n'ont procédé à aucun rachat d'actions propres et n'ont pas fait usage de produits dérivés. Le Groupe n'a pas de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.



Les bénéfices cumulés de nos filiales d'assurances ont atteint EUR 48.502.446,74 contre EUR 46.065.324,97 pour l'exercice précédent. Le total des primes émises s'élève à EUR 665.598.927,92.

La rentabilité du portefeuille des engagements d'assurance est suivie par une acceptation prudente des risques. La couverture des sinistres ou événements exceptionnels est réalisée par un programme de réassurance approprié.

Le bilan consolidé de LALUX GROUP S.A. au 31 décembre 2021 renseigne des capitaux propres, part du Groupe, de EUR 540.027.404,73.

Le bénéfice consolidé, part du Groupe, s'élève à EUR 51.787.186,02.

Les perspectives économiques restant incertaines, le résultat de l'exercice en cours est difficile à prévoir.

Le risque de liquidité relatif à la société LALUX Group est sous contrôle au 31/12/2021.

L'analyse du risque de liquidité a été menée au niveau de chacune des entités du Groupe LALUX. Les indicateurs de liquidité calculés en date du 31/12/2021 par chacune d'entre elles attestent de la suffisance de liquidités de chacune des entités solo au sein du Groupe LALUX.

Par consolidation, la société LALUX Group dispose de liquidités suffisantes au 31/12/2021.

Le Groupe continue à surveiller les risques liés à la pandémie et son impact sur l'économie mondiale, notamment le risque de liquidité, le risque de dépréciation durable d'actifs financiers, de non recouvrabilité de créances, d'impacts sur ses plans d'activité et sur son modèle opérationnel et les risques informatiques liés. Les analyses réalisées à la date d'arrêté des comptes et les premiers résultats montrent une bonne résistance du Groupe aux effets de cette crise, tant au niveau de sa capacité à déployer rapidement son plan de continuité d'activité que sur les aspects de solvabilité et de liquidité.

Dans le contexte du conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine, en complément des analyses et du suivi réalisé sur l'exposition aux marchés financiers, une vigilance accrue a été mise en place en matière de LBC/FT et de sanctions financières. Le Conseil d'Administration a pris les mesures qui s'imposent pour s'assurer que les contrôles existants relatifs à la clientèle, l'exposition au «risque pays», les activités prestées et les canaux de distribution utilisés soient suffisants. Une évaluation des risques inhérents à l'ensemble des activités de la société a permis de conclure que la société a une exposition qui est évaluée à «mineur». Le Conseil d'Administration n'a pas identifié d'impacts majeurs nécessitant une mention complémentaire dans les comptes annuels.

Luxembourg, le 28 mars 2022
Le Conseil d'Administration

LE RAPPORT D'AUDIT



Aux actionnaires de
LALUX GROUP S.A.

Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

Notre opinion

A notre avis, les comptes annuels consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée de LALUX GROUP S.A. (la «Société») et de ses filiales (le «Groupe») au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les comptes annuels consolidés du Groupe comprennent:

- le bilan consolidé au 31 décembre 2021;
- le compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice clos à cette date; et
- l'annexe aux comptes annuels consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels consolidés» du présent rapport.

PricewaterhouseCoopers
Société coopérative

2, rue Gerhard Mercator
Boîte postale 1443
L-1014 Luxembourg

T: +352 494848-1
F: +352 494848-2900
www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé
Expert-comptable (autorisation gouvernementale n° 10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 — TVA LU25482518



Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel incluant le rapport de gestion consolidé mais ne comprennent pas les comptes annuels consolidés et notre rapport d'audit sur ces comptes annuels consolidés.

Notre opinion sur les comptes annuels consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels consolidés conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels consolidés

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient

sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les comptes annuels consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Luxembourg, le 12 avril 2022
Représentée par

Electronically signed by:
Sylvia Pucar



Sylvia Pucar

BILAN CONSOLIDÉ

EXERCICE DU 01.01.2021 AU 31.12.2021 (EN EUR)

LALUX GROUP S.A.

ACTIF	Notes	2021	2020
Actif incorporels	2A, 3A	13.370.559,89	23.539.838,36
Placements		2.453.756.824,52	2.452.771.894,39
Terrains et constructions	2B, 3B	263.162.832,36	269.323.063,51
Autres placements financiers	2D, 3C	2.190.593.992,16	2.183.448.830,88
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement		450.454.811,22	350.441.158,91
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe		1.665.071.464,54	1.622.931.827,63
Autres prêts		64.450,00	72.540,00
Dépôts auprès des établissements de crédit		75.003.266,40	210.003.304,34
Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-Vie dont le risque est supporté par eux	2E	197.681.142,01	156.704.395,76
Subrogations et sauvetages	2F	4.857.493,95	5.241.483,13
Part des réassureurs dans les provisions techniques		101.760.533,19	72.813.220,96
Provision pour primes non acquises		26.127.212,59	25.149.573,43
Provision d'assurance-Vie		506.018,39	318.016,32
Provision pour sinistre		75.127.302,21	47.345.631,21
Créances	2G, 3D	117.102.306,99	106.190.923,34
Créances nées d'opérations d'assurance direct sur:		32.639.410,39	37.879.948,51
les preneurs d'assurance		9.197.015,95	16.628.239,90
les intermédiaires d'assurance		23.442.394,44	21.251.708,61
Créances nées d'opérations de réassurances		8.148.392,00	1.229.463,44
Autres créances		76.314.504,60	67.081.511,39
Autres éléments d'actif		330.231.867,03	192.005.382,59
Actifs corporels et stocks	2B	15.149.942,53	16.654.839,24
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		315.081.924,50	175.350.543,35
Comptes de régularisation		10.007.944,07	10.732.313,16
Intérêts et loyers acquis non échus		9.928.868,08	10.638.626,44
Autres comptes de régularisation		79.075,99	93.686,72
TOTAL DE L'ACTIF		3.228.768.671,65	3.019.999.451,69

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

LALUX GROUP S.A.

PASSIF	Notes	2021	2020
Capitaux propres		540.027.404,73	523.148.121,65
Capital souscrit	3E	175.000.000,00	175.000.000,00
Primes d'émission		173.179.506,60	173.179.506,60
Réserves		96.964.804,22	77.434.857,73
Réserve légale	3F	17.503.000,00	17.500.000,00
Autres réserves		1.140.929,52	832.984,18
Réserve de consolidation	1	78.320.874,70	59.101.873,55
Acomptes sur dividendes		-40.050.000,00	-23.125.000,00
Résultats reportés		13.346.047,29	0,00
Résultat de l'exercice		51.787.186,02	56.000.993,76
Postes spéciaux avec quote-part de réserves	3G	69.799.860,60	64.657.763,56
Intérêts minoritaires	1	10.437.607,04	10.266.717,03
Capital et réserves		10.154.017,03	10.005.924,14
Résultat de l'exercice		283.590,01	260.792,89
Provisions techniques	2H	2.201.532.094,83	2.102.367.129,70
Provision pour primes non acquises		65.750.836,95	63.457.444,68
Provision d'assurance-Vie		1.703.056.429,45	1.659.240.491,12
Provision pour sinistres		429.847.210,95	377.021.231,11
Autres provisions techniques		2.577.617,48	2.327.962,79
Provision pour remboursement de primes		300.000,00	320.000,00
Provision techniques relatives à l'assurance-Vie dont le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	2I	197.681.142,01	156.704.395,76
Provisions pour autres risques et charges	2J	48.946.283,82	32.121.337,52
Provisions pour pensions et obligations similaires		3.179.159,33	4.173.064,58
Provisions pour impôts		43.718.741,53	29.313.371,53
Provisions pour impôts différés		-448.545,57	-3.143.735,34
Autres provisions		2.496.928,53	1.778.636,75
Dépôts reçus des réassureurs		78.190.269,85	49.469.727,33
Dettes		148.035.391,67	142.971.253,75
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		36.036.176,03	32.979.215,01
Dettes nées d'opérations de réassurance		8.860.389,43	2.083.597,39
Dettes envers les établissements de crédit	3H	77.440.485,77	85.577.709,34
Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		25.698.340,44	22.330.732,01
Comptes de régularisation		3.918.477,70	2.950.768,95
TOTAL DU PASSIF		3.228.768.671,65	3.019.999.451,69

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

EXERCICE DU 01.01.2021 AU 31.12.2021 (EN EUR)

LALUX GROUP S.A.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Notes	2021	2020
COMPTE TECHNIQUE			
Primes acquises, nettes de réassurance		531.291.198,49	498.589.495,47
Produits des placements		42.153.869,09	44.393.105,23
Plus-values non réalisées sur placements		17.004.301,03	12.334.627,18
Produits des placements alloués transférés au compte non technique de l'assurance Non-Vie		5.412.322,68	4.647.410,02
Autres produits techniques, nets de réassurance		12.476.157,27	10.372.122,47
Charge des sinistres, nette de réassurance		- 331.906.089,76	34.030.007,19
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance		- 86.068.660,26	- 402.175.780,30
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance		- 7.056.825,91	- 8.868.013,32
Frais d'exploitation nets		- 71.240.941,81	- 66.679.246,42
Charges de placements		- 12.020.383,50	- 29.973.770,85
Moins-values non réalisées sur placements		- 680.391,97	- 1.390.375,34
Autres charges techniques, nettes de réassurance		- 646.823,24	- 1.962.402,76
Produits des placements alloués transférés au compte non technique de l'assurance Vie		- 11.624.336,97	- 7.487.324,61
RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE	4A, 4B	87.093.395,13	85.829.853,96
RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	4A	67.251.882,31	80.887.686,81
RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	4B	19.841.512,82	4.942.167,15

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

LALUX GROUP S.A.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Notes	2021	2020
COMPTE NON TECHNIQUE			
Résultat du compte technique	4A, 4B	87.093.395,13	85.829.853,96
Produits des placements		25.748.074,01	36.746.239,45
Produits des autres placements:		21.711.901,36	23.529.760,20
Produits provenant des terrains et constructions		11.402.361,71	12.343.834,93
Produits provenant d'autres placements		10.309.539,65	11.185.925,27
Profits provenant de la réalisation de placements		4.836.172,65	13.216.479,25
Charges des placements		- 11.804.490,17	- 10.818.641,04
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		- 4.187.972,19	- 5.531.511,58
Corrections de valeurs sur placements		- 7.548.519,27	- 4.166.318,30
Pertes/réalisation de placements		- 67.998,71	- 1.120.811,16
Produits des placements alloués transférés au compte technique de l'assurance Non-Vie		- 5.412.322,68	- 4.647.410,02
Produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance Vie		11.624.336,97	7.487.324,61
Autres produits		3.860.036,50	3.709.455,54
Autres charges y compris les corrections de valeur		- 34.736.760,71	- 35.111.356,40
Dotations aux postes spéciaux à quote-part de réserve	3G	- 7.362.935,47	- 14.349.275,84
Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec quote-part de réserves	3G	2.220.838,43	5.502.599,49
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires		- 18.626.075,99	- 17.592.243,10
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		52.604.096,03	56.756.546,65
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		- 533.320,00	- 494.760,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		52.070.776,03	56.261.786,65
PART DU GROUPE		51.787.186,02	56.000.993,76
PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES		283.590,01	260.792,89

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 01.01.2021 AU 31.12.2021 (EN EUR)



NOTE 1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1A – MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

LALUX GROUP S.A. a été constituée le 23 décembre 2016 via l'apport en nature des participations de nos deux filiales d'assurances par la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A., à 60 %, les autres 40 % ont été apportés par la SPUERKEESS. Nous avons consolidé par la méthode de l'intégration globale les sociétés dont LALUX GROUP S.A. détient directement ou indirectement au moins 50 % du capital.

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances, LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances ainsi que la société PECOMA Actuarial and Risk S.A. détenues à 100 % par LALUX GROUP S.A. Nous avons également consolidé par cette méthode LALUX Group Ré Société Anonyme de Réassurance, IMMO-LALUX Am Bann S.A. et IMMO-LALUX Rue Peternelchen S.à r.l. détenues par nos deux filiales d'assurances à 100 %. APROBAT lalux assurances S.A. et DKV Luxembourg S.A. sont détenues à hauteur de 51 % resp. 100 % par LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances.

Le périmètre d'intégration globale inclus aussi la société IMMO-LALUX Lighthouse S.A., constituée le 19 juillet 2017 et contrôlée à 85,61 % qui a acquis 100 % de IMMO-LALUX Lighthouse Building S.A. le 04 août 2017. La sociétés IMMO-LALUX Boulevard Royal S.A. constituée le 14 décembre 2018 et détenue à 100 % par LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances ainsi que la société IMMO-LALUX Boulevard Royal II S.A. constituée le 28 août 2019 et détenue à 60 % par LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances, les autres 40 % sont détenues par LALUX Group Ré Société Anonyme de Réassurance. La société IMMO-LALUX Boulevard Royal II S.A. a acquis et contrôle à 100 % la société IMMO-LALUX Boulevard Royal Building (anc. YAGO Immobilière S.A.) en date du 19 décembre 2019.

Enfin, le périmètre d'intégration globale inclut les compartiments Llux S.A. SICAV-RAIF - LLNV et Llux S.A. SICAV-RAIF - LLV, constitués le 21 septembre 2021, tous deux contrôlés à 100% par LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances respectivement LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances.

Le Groupe réalise trois types d'activités : centraliser les activités de LALUX GROUP S.A., coordonner les activités des filiales de LALUX GROUP S.A., et garantir un meilleur pilotage de LALUX GROUP S.A..

Le Groupe a son siège social au 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se clôturer le 31 décembre.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique (sauf pour l'utilisation de la méthode d'évaluation à la juste valeur pour les instruments financiers et/ou certaines catégories d'actifs).

Les politiques comptables et principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la Loi modifiée du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Groupe.

Le Groupe fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, une attention particulière a été apportée par le Conseil d'Administration sur les impacts éventuels liés à la crise sanitaire sur certains éléments significatifs de ses comptes annuels. En effet, des éléments prospectifs ou estimatifs peuvent entrer dans le calcul de certains postes des comptes annuels et être impactés par la crise sanitaire et ses événements connexes comme une forte volatilité des marchés financiers, mais aussi une plus grande difficulté pour appréhender certains paramètres pertinents pour le calcul des engagements techniques. Une attention plus forte a été apportée sur les aspects de la valorisation et de la recouvrabilité des investissements et créances, mais également l'estimation des provisions techniques. Sur base de son suivi et des contrôles et analyses mis en place, le Conseil d'Administration n'a pas identifié d'impacts majeurs sur les comptes annuels et nécessitant une mention complémentaire dans les comptes annuels.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration suit également très attentivement la situation conflictuelle entre la Russie et l'Ukraine et les impacts éventuels de cette situation sur les comptes annuels de la Société, et notamment des éléments tels que les investissements. Sur base de son suivi, des contrôles et analyses mis en place et l'exposition très limitée de la Société à ces marchés, le Conseil d'Administration n'a pas identifié d'impacts majeurs sur les comptes annuels et nécessitant une mention complémentaire dans les comptes annuels.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations entre les sociétés consolidées ont été éliminés.

Les variations au cours de l'exercice des postes de réserves des sociétés consolidées sont imputées à la rubrique «Autres réserves».

La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés et dans le résultat consolidé est montrée séparément.

NOTE 2

PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis selon les méthodes d'évaluation appliquées aux comptes de la LALUX GROUP S.A., mais par référence aux schémas de bilan et de compte de profits et pertes tels que prévus par la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances. Les comptes de la société-mère ont donc été reclassés en conséquence. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

2A – ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient. Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants:

Élément	Méthode	Taux
Logiciels informatiques	linéaire	33,33 %
Fonds de commerce et Goodwill	linéaire	20,00 %

2B – ACTIFS CORPORELS

Les actifs corporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient, diminué des amortissements calculés sur base de la durée d'utilisation probable.

Les méthodes et taux d'amortissement appliqués sont:

Élément	Méthode	Taux
Constructions	linéaire	1,50 - 10,00 %
Matériel	linéaire	20,00 - 25,00 %
Mobilier	linéaire	10,00 %
Terrains		non amortissable

2C – CONVERSION DES POSTES EN DEVISE

Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif libellés dans une devise autre que l'euro (EUR) sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Seules les pertes de change non réalisées résultant de cette conversion sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Les revenus et charges libellés en devises sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de leur comptabilisation.

2D – AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS

À la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée. Si l'évaluation est supérieure au prix d'acquisition, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Dans le cas des obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, un écart positif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes, tandis qu'un écart négatif n'est pas enregistré en revenu avant l'échéance.

Les corrections de valeurs sont maintenues même si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2E – PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES PRENEURS D'UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE DONT LE RISQUE EST SUPPORTÉ PAR EUX

Conformément aux dispositions de la loi, ces placements sont évalués à la valeur de marché à la date de clôture et la variation de la différence entre cette valeur et le coût d'acquisition est imputée au compte technique de l'assurance-vie.

2F – SUBROGATIONS ET SAUVETAGES

Sous ce poste sont inscrites les sommes récupérables, estimées avec prudence, provenant de l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage).

2G – CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan à la valeur nominale et de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés et ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2H – PROVISIONS TECHNIQUES

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis.

La provision mathématique est établie contrat par contrat en conformité avec les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

La provision pour sinistres à régler est établie dossier par dossier sur base de tous les éléments connus en fin d'exercice, et englobe la provision pour sinistres tardifs et pour frais de gestion futurs.

La provision pour égalisation au 31 décembre 2021 a été établie conformément aux exigences du règlement grand-ducal du 5 décembre 2007.

2I – PROVISIONS TECHNIQUES RELATIVES À L'ASSURANCE-VIE LORSQUE LE RISQUE DE PLACEMENT EST SUPPORTÉ PAR LE PRENEUR D'ASSURANCE

Ce poste comprend les provisions techniques constituées pour couvrir les engagements liés à la valeur des investissements effectués dans le cadre de contrats d'assurance-vie dont la valeur est déterminée en fonction de placements pour lesquels le preneur supporte le risque.

2J – PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées afin de couvrir des charges ou des dettes probables ou certaines, nettement circonscrites quant à leur nature mais dont le montant ou la date de survenance sont encore indéterminés à la date d'établissement du bilan.



NOTE 3

NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

3A – ACTIFS INCORPORELS

Les mouvements survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit:

€	Valeur comptable au 01.01.2021	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Amortissements de l'exercice	Valeur comptable au 31.12.2021
Logiciels et licences	11.379.139,68	2.907.822,46	0,00	5.956.402,25	8.330.559,89
Goodwill	12.160.698,68	0,00	0,00	7.120.698,68	5.040.000,00
Total	23.539.838,36	2.907.822,46	0,00	13.077.100,93	13.370.559,89

3B – TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Les mouvements survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit:

€	Valeur comptable au 01.01.2021	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Amortissements de l'exercice	Valeur comptable au 31.12.2021
Terrains et constructions	269.323.063,51	0,00	0,00	6.160.231,15	263.162.832,36
Total	269.323.063,51	0,00	0,00	6.160.231,15	263.162.832,36

Les terrains ne sont pas amortis.

3C – AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS

Sous la rubrique «Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement» nous détenons des parts de fonds et des actions de diverses sociétés luxembourgeoises et internationales.

En fin d'exercice, les éléments figurant sous cette rubrique avaient une valeur actuelle de EUR 2.378.177.894,25 qui se décompose comme suit :

€	2021
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	571.530.190,34
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	1.731.579.987,51
Autres prêts	64.450,00
Dépôts auprès des établissements de crédit	75.003.266,40

3D – CRÉANCES

À noter qu'il n'y a pas de créances d'une durée supérieure à 1 an.

3E – CAPITAL SOUSCRIT

Le capital social s'élève à EUR 175.000.000,00 représenté par 17.500 actions nominatives d'une valeur nominale de EUR 10.000,00 entièrement libérées.

Au niveau de l'exercice 2021 aucune entrée et sortie de capital ont été réalisées.

3F – RÉSERVE LÉGALE

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5 % à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10 % du capital. Cette réserve ne peut pas être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de dissolution de la Société.

3G – POSTES SPÉCIAUX AVEC UNE QUOTE-PART DE RÉSERVES

Le montant renseigné sous ce poste comprend des plus-values dégagées lors de la réalisation de certains actifs, et qui sont fiscalement immunisées par le transfert ou dans l'attente d'un transfert sur des immobilisations acquises en remploi du prix de cession.

3H – DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les dettes d'une durée supérieure à 5 ans au 31 décembre 2021 se présentent comme suit:

€	2021	2020
Établissements de crédit	33.347.205,51	42.563.559,43



NOTE 4

NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

4A – DÉTAIL DU RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE NON-VIE

€	2021	2020
Primes acquises, nettes de réassurance	331.475.952,05	313.410.693,31
Produits des placements alloués transférés du compte non technique	5.412.322,68	4.647.410,02
Autres produits techniques, nets de réassurance	10.551.231,76	8.548.361,77
Charges des sinistres, nette de réassurance	-203.604.329,47	-166.946.951,63
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	-5.174.948,06	-5.529.420,03
Participations aux bénéfiques et ristournes, nettes de réassurance	-60.000,00	-80.000,00
Frais d'exploitation nets	-70.709.351,69	-72.888.402,95
Autres charges techniques, nettes de réassurance	-638.994,96	-274.003,68
Résultat du compte technique	67.251.882,31	80.887.686,81

4B – DÉTAIL DU RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE-VIE

€	2021	2020
Primes acquises, nettes de réassurance	199.815.246,44	185.178.802,16
Produits des placements	42.153.869,09	44.393.105,23
Plus-values non réalisées sur placements	17.004.301,03	12.334.627,18
Autres produits techniques, nets de réassurance	1.924.925,51	1.823.760,70
Charges des sinistres, nette de réassurance	-128.301.760,30	200.976.958,82
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	-80.893.712,20	-396.646.360,27
Participations aux bénéfiques et ristournes, nettes de réassurance	-6.996.825,91	-8.788.013,32
Frais d'exploitation nets	-531.590,12	6.209.156,53
Charges des placements	-12.020.383,50	-29.973.770,85
Moins-values non réalisées sur placements	-680.391,97	-1.390.375,34
Autres charges techniques, nettes de réassurance	-7.828,28	-1.688.399,08
Produits des placements alloués transférés au compte non technique	-11.624.336,97	-7.487.324,61
Résultat du compte technique	19.841.512,82	4.942.167,15



4C – HONORAIRES DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Les honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé pour l'année se clôturant au 31 décembre 2021 se décomposent comme suit :

€	2021	2020
Honoraires relatifs au contrôle légal des comptes annuels	360.483,00	379.199,00
Honoraires relatifs aux autres services d'assurance	40.000,00	8.200,00
Honoraires relatifs à des services fiscaux	0,00	0,00
Autres honoraires relatifs à des services autorisés	56.294,00	29.200,00

4D – TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

4E – EFFECTIFS

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe LALUX a occupé en moyenne 430,37 personnes.

L'effectif se répartit de la façon suivante :

Dirigeants	40,00
Salariés	390,37

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit (en EUR) :

Rémunérations	34,56 millions
Charges sociales	6,31 millions
dont pensions	1,81 millions

4F – RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSION, DE RETRAITE À L'ÉGARD DES ANCIENS MEMBRES DE CES ORGANES

Conseil d'Administration	EUR 906.750,00	12 personnes
---------------------------------	----------------	--------------

À noter qu'il n'y a eu ni avances, ni crédits accordés aux membres desdits organes.



NOTE 5

ENGAGEMENTS HORS-BILAN

En relation avec les contrats d'acquisitions d'actions dans des sociétés d'investissement, le Groupe est engagé irrévocablement à souscrire à une partie du capital social de ces entreprises à la demande de celles-ci mais pour une limite maximale conclue contractuellement. Au 31 décembre 2021, les souscriptions de capital déjà effectuées sont indiquées sous «Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement». À la même date, le Groupe s'est engagé pour un montant maximum de EUR 291,25 millions en relation avec ces contrats d'acquisitions.

Au 31 décembre 2021, le Groupe a des engagements de EUR 1,01 millions portant sur différents contrats de leasing et EUR 15,44 millions concernant le bail locatif.

Des engagements non encore échus pour EUR 20 millions portent sur une hypothèque relative au complexe immobilier situé dans la zone administrative «Am Bann» à Leudelage.

Crédits photographiques:
BENE,
Eric Chenal,
Dark M Studio,
Ferdinand Graf von Luckner
Maison Moderne,
Studios et
Christof Weber

LALUX GROUP S.A.

9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange

Tél.: +352 4761-1
Fax: +352 4761-6555
groupeLL@lalux.lu

R.C.S. Luxembourg: B 212059

